

PARTIE RESERVEE INSPE

Salles attribuées

N° convention



UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Grenoble

DECISION DIRECTION

DEMANDE DE RESERVATION

POUR TOUTE INTERVENTION DANS LES LOCAUX DE L'INSPE, HORS OFFRE DE FORMATION

Veuillez adresser votre demande à la Cellule de pilotage de l'INSPE : inspe-site38-resasalles@univ-grenoble-alpes.fr

Toute demande de réservation est soumise à l'accord de la direction de l'INSPE et à signature d'une convention d'utilisation des locaux.

Le **déla**i nécessaire de traitement est de **10 jours ouvrés**. Les demandes ne respectant pas ce délai ne pourront pas être traitées.

DEMANDEUR	EVENEMENT	MATERIEL NECESSAIRE	
Merci d'indiquer clairement toutes les informations nécessaires à la signature de la convention d'utilisation des locaux (obligatoire)	<u>Intitulé précis</u> :	Merci d'indiquer précisément la liste du matériel nécessaire. Le service Patrimoine de l'INSPE ne pourra pas répondre à vos besoins si vous n'en faites pas la demande au préalable	
Nom prénom/service :	Date-s prévue-s :	Nombre de salles :	
Courriel :	Heure début : Heure fin :	Nombre de vidéo-projecteurs mobiles :	Diffusion de vidéos : O / N
Téléphone :	Nombre de participants, formateur-s compris :	Nombre d'ordinateurs :	Diffusion de power point : O / N
Adresse complète du demandeur et/ou du service :	Noms des intervenants :	Nombre de micros HF :	Diffusion de document sonore : O / N
		Filaires :	Visioconférence : O / N
Nom du signataire de la <u>convention</u> :		Nombre d'enceintes :	Captation vidéo : O / N
		Nombre de rallonges :	Montage vidéo : O / N
		Mise à disposition de mobilier (préciser)	Sono portable : O / N
		Codes wifi : merci de joindre une liste avec noms et prénoms des utilisateurs	Aide technique audio-visuel : O / N

En cas de première demande, si émise par une association, merci de joindre attestation d'assurance, statut, et déclaration d'enregistrement en préfecture